



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

PAP

Question écrite n° 954

## Texte de la question

M Georges Chavanes appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement sur la politique du logement, et plus particulièrement sur son incidence sur l'emploi dans ce secteur-clé de notre économie. Les conditions de la poursuite du redressement en cours depuis 1986 semblent déjà être compromises. En effet, si les prêts d'accèsion à la propriété attendus par de nombreuses familles sont amputés de 500 millions de francs, une baisse du nombre de logements neufs sera inévitable et entraînera une diminution importante du nombre d'emplois. Il lui demande quels moyens le Gouvernement entend mettre en œuvre pour maintenir à un niveau suffisant l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics dans les prochains mois.

## Texte de la réponse

Reponse. - La situation des entreprises de bâtiment et de travaux publics fait l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement, dont le soutien de l'emploi constitue l'une des principales priorités. D'ores et déjà, il apparaît que la croissance de l'activité enregistrée dès la fin de 1985 se poursuivra en 1988 sur l'ensemble des composantes du marché. Malgré un environnement économique que l'on peut craindre moins favorable en 1989, le dynamisme du BTP devrait être préservé. En matière de travaux publics, le niveau élevé des carnets de commandes des entreprises en cette période de l'année, l'augmentation du budget des routes et l'accélération du programme autoroutier, la réalisation du tunnel sous la Manche ainsi que l'engagement des travaux du TGV Nord soutiendront particulièrement l'activité. En ce qui concerne le bâtiment, le budget du logement devrait permettre le maintien du rythme actuel de la construction neuve, en attendant les réformes qui seront élaborées l'an prochain. L'entretien amélioré bénéficiera du dispositif mis en place le 8 juin 1988 en faveur du logement social et de l'amélioration des quartiers dégradés ainsi que des moyens importants qui seront mobilisés dans le cadre de la politique de la ville.

## Données clés

**Auteur :** [M. Chavanes Georges](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 954

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** équipement et logement

**Ministère attributaire :** équipement et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juillet 1988, page 2229